

<http://www.snetap-fsu.fr/Reforme-du-bac-techno-la-DGER-au-milieu-du-Gue.html>



STAV - L'intersyndicale obtient des avancées

Réforme du bac techno : la DGER au milieu du Gué

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : vendredi 22 juin 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Le lundi 18 juin 2018, l'intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public a rencontré la Conseillère à l'enseignement auprès du Ministre pour lui faire part de ses revendications sur la réforme du Bac Techno STAV avant la réunion du [CNEA](#) qui devait se tenir le 20 juin.

Le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche et la Sous-directrice des politiques d'éducation et de formations étaient également présents.

L'Intersyndicale a tout d'abord rappelé que cette réforme se faisait dans la précipitation sans un réel bilan des forces et faiblesses actuelles de cette formation. Cette réforme engagée le 17 mai, sans aucune information préalable, devait trouver sa conclusion le 20 juin par un vote en [CNEA](#) ; ... Mais cette séance du Comité National a été boycottée par les organisations syndicales de l'enseignement agricole public.

Grâce aux propositions qu'elle a porté, **l'Intersyndicale a pu obtenir des engagements lors de cette rencontre** - le [DGER](#) a diffusé sa réponse écrite à l'Intersyndicale comme base de poursuite des échanges sur la réforme pour le CNEA reconvoqué :

- un grand plan de communication nationale pour promouvoir et faire connaître la filière technologique de l'enseignement agricole ;
- le maintien des 5 domaines technologiques ;
- le maintien des 5 semaines de stage individuel et des 3 semaines de stage collectif ;
- le maintien de l'Education Socio-Culturelle dans les enseignements communs et de spécialité ;
- le maintien des 31 heures (élève) hebdomadaire de volume horaire ;
- le stage individuel comme support au Grand Oral terminal

Cependant, l'architecture de diplôme présentée par l'administration laisse encore trop d'incertitudes et de manques :

- **Des manques**, des réductions de volume horaire, en ce qui concerne l'[ESC](#) (en enseignement de spécialité), les SES, l'[EPS](#) dans le tronc commun, la géographie dans l'enseignement de spécialités « territoires » ... Ce n'est pas acceptable.
- **Des incertitudes** sur les répartitions horaires disciplinaires et donc sur l'esprit de cette réforme en pluridisciplinarité, dans les stages collectifs mais aussi (et surtout ?) dans les enseignements de spécialité.

L'intersyndicale ne peut se satisfaire de cette situation et demande à nouveau à la DGER de modifier son projet d'arrêté. L'intersyndicale demande que le temps de la concertation se poursuive et que le projet d'arrêté construit dans la concertation ne soit proposé qu'à la rentrée. Tous ensemble, nous portons une réforme de la voie technologique ambitieuse. Le Bac techno STAV doit demeurer une formation attractive pour les élèves, permettant la poursuite d'études.

Restons mobilisés !